

Déclaration de conformité CE

Nous, Kemppi Oy, à l'adresse indiquée ci-dessous, déclarons sous notre seule responsabilité que, lors de la mise sur le marché d'équipements préchargés que nous importons dans l'Union européenne, les hydrofluorocarbures contenus dans ces équipements sont comptabilisés dans le système de quotas visé au chapitre IV du règlement (UE) 2024/573 du Parlement européen et du Conseil relatif aux gaz à effet de serre fluorés, selon les modalités suivantes :

☒ A	Nous détenons des autorisations d'utilisation de quota ou des autorisations déléguées. Ces autorisations ou autorisations déléguées ont été obtenues conformément à l'article 21, paragraphes 2 et 3 respectivement, du règlement (UE) 2024/573, après avoir été enregistrées dans le portail F-Gas visé à l'article 20 dudit règlement, et couvrent la totalité de la quantité d'hydrofluorocarbures contenue dans le produit ou l'équipement destiné à être mis en libre pratique.
☐ B	Les hydrofluorocarbures contenus dans le produit ou l'équipement ont été mis sur le marché dans l'Union, puis exportés et chargés dans le produit ou l'équipement en dehors de l'Union. L'entreprise ayant mis ces hydrofluorocarbures sur le marché dans l'Union a fourni une déclaration indiquant que la quantité d'hydrofluorocarbures a été ou sera déclarée comme mise sur le marché dans l'Union et qu'elle n'a pas été et ne sera pas déclarée comme fourniture directe à l'exportation au sens de l'article 16, paragraphe 2, point c), du règlement (UE) 2024/573, conformément à l'article 26 du règlement (UE) 2024/573.
☐ C	Les hydrofluorocarbures chargés dans le produit ou l'équipement ont été mis sur le marché par un producteur ou un importateur d'hydrofluorocarbures soumis à l'article 16(1) du règlement (UE) 2024/573 ; ou, [dans le cas de produits ou équipements importés dans l'Union,] le produit ou l'équipement ainsi que les hydrofluorocarbures qu'il contient avaient déjà été mis sur le marché de l'Union auparavant, puis exportés avec les hydrofluorocarbures qu'ils contenaient.

Description du produit : Refroidisseur industriel pour dispositif de soudage laser portatif

Fluide frigorigène	GWP*	Charge usine	Charge totale	Nom du produit	Référence produit
R-410A	1879 tCO ₂	0,90 kg	0,9 kg	CWFL-3000	CHIL3000T

*PRG (Potentiel de Réchauffement Global)

Importé dans l'UE : Kemppi Oy
Kempinkatu 1, P.O. BOX 13, 15801 Lahti, Finland
+358 899 11, info@kemppi.com, www.kemppi.com
N° de TVA : FI20518261
Identifiant d'enregistrement du portail F-Gas : 146283

Fabricant d'origine : Guangzhou Teyu Electromechanical Co., Ltd.
No. 50, Zhongchuang Road, Zhongcun town, Panyu District, Guangzhou, China



Lahti 14.8.2026

Kalle Suurpää
Directeur Général